

SOLIDARITÉS



Faire vivre ensemble des adultes handicapés et valides est le pari réussi des maisons partagées.

Sous le même toit

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

« ON S'ÉTAIT DIT rendez-vous dans 10 ans. Même jour, même heure, même pomme. On verra quand on aura 30 ans... » Pascale Cheptou n'a pas encore soufflé ses 30 bougies, elle ne rate jamais son rendez-vous avec l'émission télévisée *N'oubliez pas les paroles*. Elle chante à tue-tête le tube de Patrick Bruel qu'elle connaît par cœur. Son chant lui ressemble : joyeux, spontané et franc. Oublier les paroles ? Aucun risque. Ce que Pascale oublie par contre, c'est son handicap qui la prive d'une mobilité fluide et d'une partie de ses capacités intellectuelles.

À ses côtés, Josué et Franck l'observent du coin de l'œil en rigolant, l'un sur le canapé, l'autre dans son

fauteuil roulant. Derrière eux, dans la cuisine de la maison, Irène, en fauteuil elle aussi, aide Marie-Adeline à équeuter les haricots verts qu'elles vont préparer ensemble.

Treize hommes et femmes vivent dans cette grande maison à Angers. Une colocation hors du commun où cohabitent des personnes valides et d'autres en situation de handicap. Que ce soit de naissance, à la suite d'un accident ou d'une maladie, Camille, 28 ans, Irène, 30 ans, Franck, 43 ans et Josué, 31 ans, ont tous un handicap qui nécessite une assistance quotidienne. Louis-Marie Besson, le responsable de la maison, lui, est valide, tout comme sa femme, leur bébé,



Lucie, Antoine, Thomas, François-Xavier, Marie-Adeline, Jonathan et Charles ont emménagé en août dernier dans une maison Simon de Cyrène, à Angers.

et Marie-Adeline Charpentier, l'une des deux assistantes des lieux. Tous vivent dans la maison partagée de l'association Simon de Cyrène depuis son ouverture au printemps 2015.

Cette association, dont le nom est inspiré du personnage qui, dans la Bible, porte la croix de Jésus, a été créée par Sylviane de Cherisey et son fils Laurent. En 1983, un accident de voiture laisse la fille de Sylviane, Cécile, avec des lésions cérébrales irréversibles. De cette épreuve, la famille de Cherisey va forger une conviction : « Ce

n'est plus le handicap qu'il faut regarder, mais les capacités. Les personnes en situation de handicap humanisent la société, elles invitent à la relation. »

À la fin des années 1990, ils innovent, organisant des activités de jour qui réunissent 40 personnes handicapées et 50 amis et bénévoles valides. En septembre 2011 — étape clé ! — ils créent la première maison partagée à Vanves, en banlieue parisienne¹. Plus de 10 autres ont vu le jour depuis, où vivent 170 personnes dont 100 en situation de handicap.

PHOTO : © ÉLODIE PERRIOT

Simon de Cyrène

■ **QUAND ?** Ouverture de la 1^{re} maison partagée en 2011.

■ **OÙ ?** Il existe 11 maisons partagées à travers la France.

■ **OBJECTIFS AFFICHÉS ?** Les maisons Simon de Cyrène proposent un lieu de vie répondant aux désirs et attentes des personnes handicapées. Elles permettent aux résidents (personnes handicapées et valides) de s'installer dans un studio, tout en partageant des espaces de vie communs (salon, salle à manger, cuisine).

■ **NOMBRE DE RÉSIDENTS ?** 170 personnes dont 100 en situation de handicap.

■ **PROCHAINES ACTIONS PHARE ?** Ouverture de trois maisons en 2018, une en 2019 et deux en 2020.

Source : www.simondecyrène.org

Le président d'honneur de la fédération Simon de Cyrène est Philippe Pozzo di Borgo. Son nom vous est peut-être inconnu, mais pas sa vie, qui a inspiré le scénario du long-métrage *Intouchables*. « La relation à l'écran entre Omar Sy et François Cluzet reflète ce que l'on vit dans nos maisons partagées, assure Louis-Marie Besson. Nous agissons comme dans le film, sans masque et avec

humour. On se charrie d'ailleurs beaucoup. »

Dans la cuisine, deux grands tableaux noirs immortalisent certaines perles des locataires : « Quand il est énervé, il ne faut pas le prendre avec des chaussettes » (Franck) ; « J'aurais pu être en colocation toute seule » (Pascale) ; « On ne mange pas la bouche pleine » (Irène).

« Valides et handicapés, nous mêlons nos vies, poursuit Louis-Marie. Chacun dispose de sa sphère d'intimité, mais personne ne vit dans sa bulle. Nous partageons nos joies, nos peines, nos colères... »

À Angers, la maison compte six studios de 30 m² adaptés à un adulte handicapé. Les deux assistantes professionnelles et les deux jeunes volontaires en Service civique disposent, eux, d'un studio de 20 m². Enfin, un appartement de 65 m² héberge Louis-Marie Besson et sa femme, et leur fille, Brune, née cette année. Chacun a son « chez-lui », sans être isolé. La cuisine, la salle de séjour et le jardin permettent des moments conviviaux, comme les repas qui sont préparés à tour de rôle par un binôme valide/handicapé. Des jeux de société, des soirées ciné et la « soirée maison du lundi » où chacun raconte aux autres sa semaine offrent autant de moments



Retrouvez les vidéos de nos personnalités solidaires sur www.selectioncltc.com et sur OneHeart.fr, la plateforme web de la solidarité et de l'environnement.

d'échange. « Les résidents sont libres de recevoir, d'aller et venir où et quand ils veulent, mais nous devons toujours savoir où ils sont pour intervenir, au besoin », précise Marie-Adeline.

Le rôle des membres de l'équipe consiste à épauler les résidents pour s'habiller le matin, remplir des papiers administratifs, se rendre à la banque ou chez le médecin... « Nous agissons avec eux, mais jamais à leur place, complète Marie-Adeline. Mettre la table prendra plus temps et une assiette sera peut-être cassée, mais c'est ainsi que les uns et les autres gagneront en autonomie... »

L'équipe de la maison s'efforce également de trouver des activités professionnelles ou de loisirs adaptés aux envies et aptitudes de chacun. Pascale a pu en faire l'expérience.

Ce 3 mars 2017, dans le bureau des Restos du Cœur à Angers, elle se tord nerveusement les mains. Ce rendez-vous est important ; sous la photo de Coluche, qu'elle admire tant, elle va devenir bénévole des Restos du Cœur. Un événement d'importance pour elle qui, en raison de son handicap, n'a jamais pu travailler de sa vie. Aider des personnes démunies est une manière exemplaire de trouver, à son tour, sa place dans la société.

« Nous avons 27 centres dans le département, lui explique Isabelle, la responsable du suivi des bénévoles. Celui-ci accueille les familles avec des enfants âgés de deux ans et plus. Les personnes souhaitant devenir bé-

néfciaires doivent fournir leurs justificatifs de revenus et des prestations perçues... »

La masse d'informations submerge Pascale et le sens de certains mots — barèmes, plafonds de ressources —, lui échappe encore. Mais la joviale jeune femme ne se décourage pas. Si sa voix tremble et si sa peau rougit sous l'émotion, ses réponses sont précises. Et lorsqu'elle peine à formuler une pensée ou à se souvenir de son numéro de téléphone, elle peut compter sur la présence discrète de Marie-Adeline. Examen d'entrée réussi ! « Je vais te faire un badge avec ton prénom », lance Isabelle, qui passe avec chaleur au tutoiement.

Les éditions
persée
L'ÉCRITURE PREND VIE

**recherchent de
nouveaux auteurs**

Envoyez vos manuscrits
Editions Persée
29 rue de Bassano 75008 Paris
Tél. **01 47 23 52 88**
www.editions-persée.fr

Un sourire de fierté éclaire le visage de Pascale. « Là, ça ne rigole plus », commente-t-elle, espiègle. Sans attendre, malgré ses troubles de l'équilibre, elle se dirige d'un pas volontaire vers son poste de travail pour remplir sa première mission : le classement alphabétique des cartes de bénéficiaires. Comme pour elle-même, elle ajoute : « On m'a tellement aidée, maintenant c'est à mon tour. »

La maison partagée dessine une société fraternelle où chacun peut trouver sa place. Un projet ambitieux qui a un coût. Construire, puis équiper une maison mobilise entre 1,2 et 1,5 million d'euros. À Angers, les frais de fonctionnement annuel peuvent dépasser les 250 000 euros. Ces frais qui varient d'une maison à l'autre reposent sur la mise en commun des droits individuels des résidents, et sur l'aide indispensable des institutions et les collectes de fonds. Pour les résidents, l'addition est limitée ; le loyer et les frais de vie sont entièrement compensés par leur Allocation Adulte handicapés et l'Aide personnalisée au Logement. « C'est moins onéreux que le coût moyen observé en établissement médicosocial », assure Gabriel Frisch, le directeur de l'antenne angevine de Simon de Cyrène, qui compte deux maisons et un centre d'activités de jour.

Le nombre de candidats à rejoindre les maisons partagées varie selon les communes, mais partout la

Solidaires !

Ce mois-ci, *Sélection Reader's Digest*, la Banque Humanitaire et OneHeart.fr soutiennent l'association

Simon de Cyrène.

Sélection

READER'S DIGEST




**BANQUE
HUMANITAIRE**



One Heart.fr
S'informer pour mieux agir

sélection est rigoureuse : vivre en communauté n'est pas si simple.

Au-delà de l'argent, chaque maison partagée repose sur une alchimie subtile. « Les personnes handicapées doivent être en recherche d'autonomie et démontrer le goût de la relation aux autres, précise Gabriel Frisch. Certains troubles psychiques lourds ou des addictions peuvent, par exemple, limiter l'intégration d'un résident. » La maison d'Angers en a fait récemment l'expérience : depuis plusieurs mois, l'un des studios voisins de celui d'Irène est libre après le départ de son précédent occupant.

Il est 18 h 45. Dans le salon résonnent les premières notes du générique de *N'oubliez pas les paroles*. Pascale est déjà installée et, ce soir, elle espère bien qu'un candidat interprétera « La chanson des Restos ». Elle est prête! 

1. Cette maison partagée a fait l'objet d'un article dans le *Sélection* de juillet 2012.

Fédération Simon de Cyrène, 5, place du Clos Montholon 92240 Malakoff, tél. : 01 82 96 00 10, www.simondecyrene.org